

## Compte rendu de séance

Séance du 15 octobre 2025

L' an 2025 et le 15 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de La Lande Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr LECLERC Sylvain, Mlle PERROCHON Morgane, Mme POIRRIER Angélique

**Excusé(s)** :

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 07
- Présents : 07

**Date de la convocation** : 08/10/2025

**Date d'affichage** : 08/10/2025

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur  
le : 21/10/2025

et publication ou notification  
du 21/10/2025

**A été nommé(e) secrétaire** : Mr CANTIN Jeannick

## SOMMAIRE

- SIEML : fonds de concours 2024-2025
- S.I.V.U. Loire-Longué : contribution du financement 2026
- A.D.S. Longué-Jumelles : renouvellement convention
- Délibération emploi rédacteur secrétaire générale de mairie
- Protection sociale complémentaire : participation financière
- Colis de Noël
- Cérémonie du 11 novembre 2025
- Octobre rose
- Titres ambassadeurs
- Divers

Monsieur le Maire remercie l'équipe de l'entreprise « l'atelier des énergies » pour leur intervention en début de conseil municipal ainsi que les personnes présentes. Des flyers sont disponibles en mairie.

### **1 – SIEMEL : fonds de concours 2024-2025**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le coût des dépannages effectués sur le réseau d'éclairage public de la collectivité, pendant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 :

Le coût cumulé de ces dépannages s'élève à 352,78 euros TTC ; au regard du règlement financier approuvé en comité syndical du 17 décembre 2019 (taux de fonds de concours par opération 75%), le montant du fonds de concours à verser par la collectivité sera de : 264,58 euros TTC.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

### **2 – S.I.V.U. Loire-Longué : contribution du financement 2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la contribution des communes membres au financement du SIVU pour l'année 2026 : considérant que les attributions de compensations sont figées depuis 2018 et que les charges croissantes impactent le budget du SIVU Loire-Longué, le Comité Syndical propose de faire contribuer financièrement l'ensemble des communes membres en leur appliquant un forfait de 3,50 euros par habitant et un forfait de 500 euros par structure d'accueil.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

### **3 – A.D.S. Longué-Jumelles : renouvellement convention**

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la convention de prestations de services réalisées par la ville de Longué-Jumelles pour l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit des sols et à la réglementation de la publicité extérieure, enseignes et pré-enseignes, et arrivant à son terme le 31 décembre 2025 ; il a été proposé à l'ensemble des communes adhérentes au Pôle le renouvellement dans les mêmes conditions que celle actuellement et pour 8 années.

Le conseil émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ADS pour une durée de 8 ans soit jusqu'au 31 décembre 2033.

### **4 – Délibération emploi rédacteur secrétaire générale de mairie**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite au décret 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires générales de mairie, la loi permet aux agents exerçant d'ores-et-déjà les fonctions de secrétaire général de mairie d'être promus en catégorie B ; et au vu de l'ancienneté de l'agent Sylvaine AUBERGEON, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création d'un emploi permanent de rédacteur à compter du 1er janvier 2026.

### **5 – Protection sociale complémentaire : participation financière**

Monsieur le Maire rappelle les décrets relatifs aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation financière obligatoire des collectivités territoriales aux contrats santé de leurs agents à compter du 1er janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- 1/ de participer au financement des cotisations des agents pour le risque santé
- 2/ de retenir la labellisation
- 3/ de fixer le montant de la participation à **15 euros mensuel**

### **6 - Colis de Noël**

Suite au sondage sur l'avis concernant le colis de Noël, la formule retenue étant celui avec des produits locaux Monsieur le maire propose une formule à 40 euros par l'entreprise « La Ferme de la PERRINIÈRE » et fromages de l'entreprise ORY de La Lande-Chasles. La date pour la distribution est fixée le samedi 19 décembre avec le bulletin municipal

## **7 – Cérémonie du 11 novembre 2025**

Une cérémonie particulière et exceptionnelle aura lieu le mardi 11 novembre 2025 à La Lande-Chasles : - accueil à partir de 16h45 devant la mairie et remise de l'insigne « 10 ans » en tant que porte-drapeau à Monsieur Sylvain Leclerc

- puis direction le monument aux morts, au cimetière, pour dévoiler une plaque en l'honneur de Xavier de L'Estoile, mort pour la France en 1885 au Tonkin (actuel Vietnam).

Suivra un verre de l'amitié à la société «L'Union » route Bernard Jousset. Cette cérémonie aura lieu en présence de la famille de L'Estoile, et autres invités.

## **8 – Octobre rose**

Rappel : pour l'achat de rosiers livrés le samedi 08 novembre 2025 entre 9h et 12h devant la mairie, il sera reversé par plant 1 euros à la ligue pour le cancer du sein. Deux pieds de rosiers seront offerts pour chaque domicile et les habitants sont invités à venir les récupérer.

## **9 - Titres ambassadeurs**

Monsieur le Maire propose de nommer les personnes suivantes « ambassadeurs de La Lande-Chasles » :

- Delphine Chaigneau, alpiniste ayant pris en photo le blason de La Lande-Chasles au sommet de l'Everest en mai 2024, et marraine de la rose "La Carolandaise".
  - Dominique Bézy, créateur de la rose "La Carolandaise".
  - Jean-Yves Forest, pépiniériste, qui a assuré le développement et la multiplication des rosiers avec racines.
  - Renaud Hadeff, peintre ayant réalisé plusieurs œuvres sur la commune
- Et Morgane Perrochon, conseillère municipale propose :
- Jean-François Caraës, écrivain et romancier, auteur du livre "La Lande-Chasles en émoi".

Le conseil municipal émet un avis favorable

Pour rappel, il est nécessaire d'avoir l'unanimité des membres du conseil municipal pour pouvoir obtenir le titre d'ambassadeur de La Lande-Chasles. Toutes candidatures argumentées peuvent être également adressées à la mairie.

## **10 – Questions diverses**

- Validation devis : Monsieur le Maire présente les deux devis de l'entreprise « Leblond » :  
1/ Devis travaux collecteurs : nettoyage et curage fossés pour un montant H.T. De 5 460,00 euros  
2/ Devis entretien bords de routes : broyage général bermes et fossés pour un montant H.T. De 8 090,00 euros. Travaux réalisés fin novembre 2025. Après concertation, le conseil municipal valide les deux devis.
- A noter que le décret préfectoral sur les obligations légales de débroussaillage est paru et est en vigueur . Il est consultable sur le site internet de la commune pour plus d'informations
- Bulletin municipal : Monsieur Le Maire lance un appel aux habitants pour l'envoi d'articles, photos ou informations associatives pour le prochain bulletin municipal de décembre 2025

Séance levée à : 21h45

Prochain conseil municipal, le mercredi 19 novembre 2025

En mairie, le 21 octobre 2025  
Le Maire  
Jean-Christophe ROUXEL